INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

BULLETIN DE MENTION EN MARGE

[apposée sur un acte de naissance, un acte de décès ou un acte de mariage]

3

ANNÉE 2 0

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Commune

Commune associée

Code commune ou commune associée

N° de transcription

B. ÉTAT CIVIL AVANT APPLICATION DE LA MENTION - *CADRE OBLIGATOIRE*

Nom de famille

Prénom(s)

Sexe Masculin ☐ Féminin ☐

Date de naissance *jour* *mois* *année*

Lieu de naissance Polynésie française ☐ Autre ☐

Commune

Commune associée

Département et Pays

C. LA MENTION MODIFIE LES ÉLÉMENTS D'UN ACTE DE NAISSANCE

N° de l'acte de naissance

Date d'apposition de la mention *jour* *mois* *année*

Type d'élément modifié Cocher le ou les éléments modifiés par la mention	**État civil après modification** Porter uniquement les informations nouvelles ou rectifiées dans l'état civil
Nom de famille ☐	
Prénom(s) ☐	
Sexe ☐	Masculin ☐ Féminin ☐
Date de naissance ☐	*jour* *mois* *année*

Note : Tous les champs doivent être remplis en lettres capitales. Ce questionnaire est confidentiel et destiné à l'ISPF.
Visa n°80/01 du Conseil de la statistique. Conformément à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique, cette enquête est obligatoire. Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé auprès de l'ISPF.

Suite au verso

D. MENTION DE MARIAGE OU DE RECONNAISSANCE APPOSÉE SUR UN ACTE DE NAISSANCE

La mention informe d'un mariage ☐ d'une reconnaissance ☐

d'une reconnaissance conjointe de deux mères ☐

Marié(e) ou reconnu(e) le *jour* *mois* *année*

À Commune

Commune associée

Département et Pays

E. MENTION DE DIVORCE APPOSÉE SUR UN ACTE DE MARIAGE

N° de l'acte de mariage

Divorcé(e) le *jour* *mois* *année*

Par consentement mutuel ☐ (divorce enregistré par notaire) Par jugement ☐

À Commune

Commune associée

Département et Pays

F. LA MENTION MODIFIE LA DATE DE DÉCÈS SUR UN ACTE DE DÉCÈS

N° de l'acte de décès

Date d'apposition de la mention *jour* *mois* *année*

INFORMATION DU DÉCÈS AVANT APPLICATION DE LA MENTION

Décédé(e) le *jour* *mois* *année*

À Commune

Commune associée

Département et Pays

DATE DE DÉCÈS APRÈS APPLICATION DE LA MENTION

Décédé(e) le *jour* *mois* *année*

G. LA MENTION ANNULE UN ACTE

N° de l'acte annulé

Date d'apposition de la mention *jour* *mois* *année*

Type d'annulation

Annulation de l'acte de naissance à la suite d'une adoption plénière ☐

Autre annulation de l'acte de naissance ☐

Annulation de l'acte de décès ☐

Annulation d'un jugement déclaratif de décès ou d'absence ☐

Fait le *jour* *mois* *année*

Le maire, le délégué ou le préposé à l'état civil